

Application des règles de la CNIL : Les personnes concernées peuvent demander à tout moment la rectification ou la suppression de données.
Les données recueillies ne figureront dans aucun annuaire public. Elles ne seront pas utilisées hors de MPF à des fins de prospection.

Une personne physique peut demander un reçu fiscal sur l'adhésion (hors 22€ d'abonnement) et les dons (réduction d'IRPP de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable).
Une entreprise peut choisir entre facture ou reçu fiscal (réduction d'IS de 60 % dans la limite de 5/1000e du chiffre d'affaires).

couper ou copier

**maisons
paysannes
de france** 8 passage des Deux-Sœurs
75009 Paris
01 44 83 63 63

Adhésion (année civile en cours)

• Adhésion / abonnement revue

(abonnement à tarif préférentiel :

22 € pour 4 numéros de l'année civile)

Pour 1 personne

Pour 2 personnes à la même adresse

Personne morale ou entreprise

• Adhésion simple

Pour 1 personne

Pour 2 personnes à la même adresse

Personne morale ou entreprise

• Abonnement revue sans adhésion (TVA 2,1 %)

• Revue : supplément port étranger (sans TVA)

• Don à l'association :

Un don complémentaire permet de financer
des actions spécifiques de l'association durant l'année.

Pour les actions au niveau national

Pour les actions au niveau départemental

(au 1^{er} département sauf mention contraire)

1 département	2 départements	Facture	Reçu fiscal	Montant
52 €	68 €	☐	☐	€
58 €	76 €	☐	☐	€
58 €	76 €	☐	☐	€
30 €	46 €	☐	☐	€
36 €	54 €	☐	☐	€
36 €	54 €	☐	☐	€
36 €		☐		€
8 €		☐		€
TOTAL				€

Chèque à l'ordre de Maisons Paysannes de France, joint
ou payable sur facture à recevoir (administrations).

Informations obligatoires

Nouvel inscrit ☐ Déjà inscrit ☐

Nom Prénom

Nom Prénom

Dans le cas d'une adhésion pour 2 personnes

Raison sociale ou dénomination

Pour une personne morale ou une entreprise

Adresse postale

Code postal Ville Pays

Département(s) d'affiliation choisi(s) 1 2

L'adhésion dans un 2^e département permet
de soutenir ses actions, d'en être informé et de pouvoir y participer.

Informations recommandées pour faciliter la communication

Tél.1 Tél. 2

Courriel N° d'adhérent

Adresse secondaire

Profession

J'ai connu l'association par : ☐ Bouche à oreille ; ☐ Site Internet ; ☐ Presse ;

☐ Librairie/ouvrages ; ☐ Salons, foires ; ☐ Autres.

Date Signature

Attention, les adhésions et abonnements à la revue reçus d'octobre à
décembre peuvent être reportés sur demande sur l'année civile suivante.